



Association Canine Territoriale
des Deux-Sèvres

Séance de Confirmation toutes races

11/12
MARS
2023



CHERVEUX

Ancien temple

Samedi 11 : de 14h à 17h
Dimanche 12 : de 9h à 12h

Inscriptions sur internet

www.cedia.fr - paiement sécurisé

Inscriptions par courrier

CEDIA

Confirmation Cherveux Mars 23
67 rue du Général Leclerc
67202 WOLFISHEIM

BULLETIN POUR CONFIRMATION SEULE

Ce bulletin est à remplir pour les chiens à faire confirmer

Frais d'inscription : 30 €/chien - **libellé à l'ordre de l'ACT des Deux-Sèvres**

En cas d'absence, les frais d'inscription ne sont pas remboursés

CONFIRMATIONS : votre chien doit être **identifié très lisiblement** et vous devez le présenter avec

- sa **fiche d'identification**

- son **certificat de naissance** de la Société Centrale Canine

- le **certificat de vaccination anti-rabique** pour les chiens de 2^e catégorie ou provenant de l'étranger

- ainsi que le **formulaire d'examen de confirmation** correctement rempli (téléchargeable sur www.centrale-canine.fr)

Je choisis la séance du samedi dimanche

Race

Nom du Chien

Date de Naissance N° du Livre d'origine provisoire (obligatoire)

Numéro d'identification ou tatouage

Prénom et NOM du Propriétaire

Adresse Complète

.....

Téléphone Mail

Je déclare sincères et véritables les renseignements ci-dessus.

J'exonère spécialement et entièrement l'Association Canine de toutes responsabilités du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien et à moi-même ou causés par le dit chien.

Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil n'est pas, à ma connaissance, ce jour, atteint de maladies contagieuses.

Les frais de participation de l'examen resteront acquis à l'A.C.T. 79 si le chien est refusé ou ajourné à la confirmation.

Date

Signature